

**DÉLIBÉRATION
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU CONSEIL ACADÉMIQUE D'AVIGNON UNIVERSITÉ
N°CFVU-2023-073**

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

**POINT 2
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA CFVU :
SÉANCE DU 22 JUIN 2023**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), en sa séance du 28 septembre 2023, sous la présidence de Monsieur Ange Polidori, Vice-président en charge de la formation et de la vie universitaire d'Avignon Université,

Vu le code de l'éducation et notamment son article L712-6-1-I,

Vu les statuts d'Avignon Université,

Vu le règlement intérieur de la CFVU modifié et approuvé le 19 septembre 2019, et notamment son article 16,

Après en avoir délibéré,

Approuve le procès-verbal de la séance du 22 juin 2023, tel qu'annexé à la présente délibération.

Vote de la CFVU : favorable à l'unanimité.

Membres composant la commission : 29

Membres présents (13) ou suppléés (6) : 19

Membres absents et non suppléés : 10

Avignon, le 28 septembre 2023

Le Président d'Avignon Université

Philippe ELLERKAMP



**Service des affaires générales
et institutionnelles**

Affaire suivie par
Ange POLIDORI

Téléphone :
+33 (0)4 90 16 28 09

Courriel
vice-president-cfvu@univ-avignon.fr

Transmise au Recteur, Chancelier des universités, le **19 OCT. 2023**

AVIGNON UNIVERSITE
Campus Hannah Arendt
74 rue Louis Pasteur
84 029 Avignon cedex 1

Tél. +33 (0)4 90 16 28 09
sagl@univ-avignon.fr